SOCCAD
LYON RHÔNE ALPES
Groupe Arthaud & Associés

- Expertise Comptable
- Audit
- Conseil

HANDI LYON RHONE

Siège social : Les Jardins d'Entreprises, 213 Rue de Gerland Bâtiment F - 69007 Lyon
Association déclarée – Secteur action sociale
Siren : 497 726 703

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2019

SOCCAD SARL

Associationd'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 7622,24€
2, Allée des Séquoias – Immeuble Le Meltem – 69760 LIMONEST
Tél : 04 78 27 12 05 / E.mail : contact@soccad.fr
Siret : 312 729 106 00046 / TVA Intracommunautaire : FR32 312 729 106

SOCCAD RHONE-ALPES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

HANDI LYON RHONE

Siège social : Les Jardins d'Entreprises, 213 Rue de Gerland Bâtiment F - 69007 Lyon
Association déclarée – Secteur action sociale
Siren : 497 726 703

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale HANDI LYON RHONE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HANDI LYON RHONE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

« Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Chiffre d'affaires : nous nous sommes attachés à vérifier la cohérence du chiffre d'affaires comptabilisé compte tenu des différentes conventions signées. Nous avons en outre vérifié le bon rattachement des produits à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de moral et financier et des autres documents adressés à l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le

cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société[1] à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limonest,
Le 01 juillet 2020

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
Représenté par Yann Berthaud
Commissaire aux comptes



KPMG

Bilan actif

HANDI LYON RHONE

Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				28 981
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels				
		Autres immobilisations corporelles	198 431	110 463	87 968	81 435
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	198 431	110 463	87 968	110 416
	Immobilisations financières (2)	Participations	99		99	99
		Créances rattachées à des participations	613 044		613 044	370 044
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	13 732		13 732	55 139
		TOTAL	626 875		626 875	425 282
		Total I	**825 306**	**110 463**	**714 843**	**535 698**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances (2)	Créances usagers et comptes rattachés	77 914		77 914	93 298
		Autres créances	90 970		90 970	164 939
		TOTAL	**168 885**		**168 885**	**258 238**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement	305 305		305 305	305 305
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 499 660		1 499 660	1 342 495
		Charges constatées d'avance (4)	27 639		27 639	39 630
		Total II	**2 001 489**		**2 001 489**	**1 945 668**
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**2 826 796**	**110 463**	**2 716 332**	**2 481 367**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

Edité à partir de Loop V4.8.1

KPMG

Bilan passif (avant répartition)

HANDI LYON RHONE

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	987 030	987 030
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau	407 561	405 287
		Résultat de l'exercice	19 867	2 274
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**1 414 459**	**1 394 592**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques	75 000	
		Provisions pour charges	389 118	338 281
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	100 000	118 348
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	**564 118**	**456 629**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 203	45 722
		Dettes fiscales et sociales	506 657	576 887
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	6 013	7 535
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	90 882	
		Total III	**737 755**	**630 146**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**2 716 332**	**2 481 367**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	737 755	630 146
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Loop V4.8.1

KPMG

Compte de résultat

HANDI LYON RHONE

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	63 512	49 630
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	63 512	49 630
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	4 044 792	4 037 563
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	442 584	563 488
	Autres produits	2 782	3 733
	Total des produits d'exploitation I	4 553 670	4 654 416
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements \| Achats	32 944	25 773
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	866 990	870 594
	Impôts, taxes et versements assimilés	264 232	230 968
	Salaires et traitements	2 044 855	2 206 464
	Charges sociales	808 247	959 925
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations \| amortissements	51 791	48 755
	provisions		
	· sur actif circulant : provisions		
	· pour risques et charges : provisions	464 118	338 281
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	5 804	1 300
	Total des charges d'exploitation II	4 538 982	4 682 063
	Résultat d'exploitation (I-II)	14 688	-27 647
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		4 524
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 715	26 814
	Total des produits financiers V	4 715	31 338
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		0
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		0
	Résultat financier (V-VI)	4 715	31 337
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	19 403	3 690
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		26 021
	immobilier	37 866	

Edité à partir de Loop V4.8.1

KPMG

Compte de résultat

HANDI LYON RHONE

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	500	1 952
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	500	1 952
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 820	927
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 965	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		93 208
	Total des charges exceptionnelles VIII	14 785	94 135
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-14 285	-92 183
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	3 599	5 983
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	18 348	96 750
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	4 577 234	4 784 457
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	4 557 366	4 782 182
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	19 867	2 274

Évaluation des contributions volontaires en nature

Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		

Edité à partir de Loop V4.8.1

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evènements principaux

Néant.

1.2 Evènements post-clôture

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, l'association ne s'est pas trouvée impactée par une cessation temporaire ou partielle d'activité.

Les offres de services ont été délivrées à distance et les financements correspondants ont été maintenus par l'Agefiph, le Fiphfp, Pôle emploi, la Métropole et le Département.

Dans ce contexte, Handi Lyon Rhône n'a pas été amenée à mettre en œuvre des mesures spécifiques sur les plans réglementaire et financier afin de poursuivre son activité, mais a en revanche activé ponctuellement des mesures de chômage partiel pour motif de garde d'enfants.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

1.3.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

— le bilan,

— le compte de résultat,

— l'annexe.

1.3.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2016-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

1.3.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.3.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	31/12/2019
Constructions	434 696		434 696	0
Install. Géné. Agenc. Aménag.	152 761		52 749	100 012
Install. Agenc. Sameth	9 097		9 097	0
Matériel test Aspath	1 505		1 505	0
Matériel de bureau	15 356	3 129	8 277	10 208
Matériel informatique	140 328	17 823	97 631	60 520
Mobilier	72 022	8 391	52 720	27 693
Dépôts et cautionnements	55 139		41 407	13 732
Total	**880 904**	**29 343**	**698 082**	**212 165**

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.2 Tableau des amortissements

	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Constructions	405 715	28 981	434 696	0
Install. Géné. Agenc. Aménag.	90 500	7 984	52 749	45 735
Install. Agenc. Sameth	8 490	607	9 097	0
Matériel test Aspath	1 505		1 505	0
Matériel de bureau	14 491	1 900	8 277	8 114
Matériel informatique	134 956	7 587	97 631	44 912
Mobilier	59 690	4 732	52 720	11 702
Total	**715 347**	**51 791**	**656 675**	**110 463**

2.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions et agencements	Linéaire	15 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	2 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire + Dégressif	2 à 5 ans 3 ans
Matériel informatique	Linéaire + Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 6 ans

2.1.3 Immobilisations financières

2.1.3.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue *(en %)*	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par l'association et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par l'association	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par l'association au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations **A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus** *1. Filiale (+50% du capital détenu par l'association)*											
Société civile HLR	99	-	99%	99	99	613 044	-	-	(59 927)	-	-

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.3.2 Créances immobilisées

— Créances rattachées à des participations

- Classement par échéance

 Tableau en annexe.

— Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises
Participations	99
Créances rattachées à des participations	613 044

2.1.4 Créances

Créances	**Montant brut**	**Liquidité de l'actif**	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	613 044	613 044	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	77 914	77 914	
Autres	90 970	90 970	
Charges constatées d'avance	27 639	27 639	
Total	**809 567**	**809 567**	

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.5 Valeurs mobilières de placement

3 CAT ouverts en juillet 2013, durée 5 ans. Les 3 CAT ont été remboursés et clôturés en juillet 2018.

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
CAT 23/07/2013 CAT 23/07/2013 CAT 23/07/2013 Part BBC	305 305	305 305		
Total	**305 305**	**305 305**		

2.1.6 Charges constatées d'avance

Charges de fonctionnement		8 199 €
Honoraires Avocats		19 440 €
	Total	**27 639 €**

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	**987 030**			**987 030**
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	814 606			814 606
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	172 424			172 424
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Provisions au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprise de l'exercice**	**Provision à la fin de l'exercice**
Provisions pour IDR	338 281	389 118	338 281	389 118
Provision pour litige		75 000		75 000
Total	**338 281**	**464 118**	**338 281**	**464 118**

Une provision pour litige prud'homal a été comptabilisée sur l'exercice 2019 au titre de l'affaire Desbos pour 75 000 €.

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Un accord d'entreprise a été signé le 28/03/2008.

L'indemnité de départ en retraite a été calculée en utilisant le nouveau barème spécifié dans l'accord d'entreprise.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à : 276 480 €. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite.

Par ailleurs, les charges sociales et fiscales ont été calculées à hauteur de 41% de l'indemnité soit 112 638 €.

Le total, soit 389 118 €, est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.4 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.4.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des subventions affectées au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Agefiph Cap Emploi	118 348		18 348		100 000
Total	**118 348**		**18 348**		**100 000**

Reprise au cours de l'exercice d'une partie du total des fonds dédiés à hauteur de 18 348€ :

- Formation des chargés de mission : 8 000 €
- Acquisition de nouveaux outils : 10 348 €

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.5 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 203	134 203		
Dettes fiscales et sociales	506 657	506 657		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 013	6 013		
Produits constatés d'avance	90 882	90 882		
Total	**737 755**	**737 755**		

2.2.6 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 90 882 € et correspondent à des subventions perçues pour lesquelles les actions seront menées sur 2020 :

- Bayer Autisme : 7 500 €
- Bayer Alternance : 80 000 €
- Direccte : 3 382 €

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Prestations de service	63 512
Subventions	4 044 792
Reprises sur provisions, transferts de charges	442 584
Autres produits	2 782
Total	**4 553 670**

3.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est déficitaire de – 14 785 €. Il est composé principalement d'une charge exceptionnelle liée à l'abandon de créance au GE HLR pour 11 965 €.

3.3 Reprise sur provisions, transferts de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 442 584 € et concernent principalement :

— la mise à disposition de personnel au Groupement d'Employeurs Handi Lyon Rhône pour 74 238 € ;

— les transferts des charges d'exploitation : 30 065 € ;

— la reprise d'une provision IDR N-1 : 338 281 €.

3.4 Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2019

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	/
Non cadres	59	/
Total	**62**	**/**

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles s'est élevé à 0 € en 2019.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

	Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Total II					
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	434 696		434 696		
	Install. techn., matériel, outillage					
	Install.générales, ag. am. divers	161 857		61 846		100 011
	Matériel de transport	1 505		1 505		
	Mat. bur. et informatique, mobilier	227 705	29 342	158 628		98 419
	Immob. corp. en cours					
	Avances et acomptes					
	Total III	825 764	29 342	656 676		198 431
Immobilisations financières	Participations	99				99
	Créances rattachées à des part.	370 044	243 000			613 044
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières	55 139	2 177	43 583		13 732
	Total IV	425 282	245 177	43 583		626 875
	Total général (I+II+III+IV)	**1 251 046**	**274 519**	**700 259**		**825 306**

Edité à partir de Loop V4.8.1

	Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Total II					
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	405 715	28 981	434 696		
	Install. techn., matériel, outillage					
	Install. générales, ag. am. divers	98 990	8 590	61 846		45 734
	Matériel de transport	1 505		1 505		
	Mat bur. et informatique, mobilier	209 137	14 218	158 628		64 728
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	715 348	51 791	656 676		110 463
	Total général (I+II+III)	**715 348**	**51 791**	**656 676**		**110 463**

Edité à partir de Loop V4.8.1

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves				
	Total réserves				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques		75 000		75 000
	Provisions pour pensions et obligations similaires	338 281	389 118	338 281	389 118
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges				
	Total	338 281	464 118	338 281	464 118
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers				
	Autres provisions pour dépréciation				
	Total				
Total général des provisions et dépréciations		**338 281**	**464 118**	**338 281**	**464 118**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			464 118	338 281	

Edité à partir de Loop V4.8.1